

PRÉSENTATION, DÉPÔT ET AVIS DE MOTION

Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2021 (T-21-01)

Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2021 (T-21-02)

AVIS est par la présente donné, conformément à l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), qu'à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 2 novembre 2020 à 19 h, dans la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, il y aura présentation et dépôt des projets de règlement suivants et il sera donné des avis de motion en prévision de leur adoption finale à une séance subséquente :

- ***Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2021 (T-21-01)***
- ***Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2021 (T-21-02)***

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 23 octobre 2020.

Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement

PRESENTATION, FILING AND NOTICES OF MOTION

Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2021 (T-21-01)

Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2021 (T-21-02)

NOTICE is hereby given, in conformity with section 146 of the *Charter of Ville de Montréal, metropolis of Québec* (CQLR, chapter C-11.4), that at the regular sitting of the borough council of Monday, November 2, 2020 at 7 p.m., in the council chamber located at 1800, boulevard Saint-Joseph, there will be a presentation and filing of the following draft by-laws and notices of motion will be given in anticipation of their final adoption at a subsequent sitting:

- ***Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2021 (T-21-01)***
- ***Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2021 (T-21-02)***

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this October 23, 2020.